

# PROJET PÉDAGOGIQUE 2023



CENTRE DE LOISIRS  
LA FERTÉ-BEAUHARNAIS



ASSOCIATION DE  
LA FERTÉ-  
BEAUHARNAIS



RÉALISÉ PAR  
TRISTAN METZGER



# Table des Matières

Introduction .....	P.4
1. Présentation .....	P.3
1.1 Association	
1.2 Équipe d'animation	
1.3 Locaux et secteur géographique	
2. Les objectifs pédagogiques.....	P.4
3. Journée type.....	P.5
4. Les temps fort de la journée.....	P.6
4.1 l'accueil	
4.2 le repas	
4.3 le temps calme	
4.4 le goûter	
4.5 le départ	
5. les rôles de l'animateur dans la journée.....	P.7
5.1 les repas	
5.2 la sieste	
5.3 les activités	
5.4 les temps libres	
5.5 l'entretien	
6. Rôles de la direction.....	P.8
7. Périodes d'accueil.....	P.9
7.1 Périscolaire	
7.2 Extrascolaire	
8. Les besoin de l'enfant.....	P.10
8.1 les besoins de l'enfant de 3 à 5 ans	
8.2 les besoins de l'enfant de 6 à 9 ans	
8.3 les besoins de l'enfant de 10 à 12 ans	
9. les non-négociables.....	P.11
10. Autres.....	P.11
11. À Toi... ..	P.12
11.1À toi animateur...	
11.2À toi animateur avec les enfants...	
11.3À toi animateur au sein de l'équipe...	

## Introduction

Fort de nos expériences nous poursuivons nos efforts dans *la nécessité d'accueillir les enfants dans un cadre sain et éducatif. Nous avons tenté par des agencements physique et temporelle, réfléchis durant les temps de préparation et de réunion aux différentes méthodes pédagogique et leurs mises en œuvre.*

*Par ailleurs, notre choix d'axe pédagogique est fixé sur l'autonomie, le développement durable ainsi que le développement moteur et Cognitive de l'enfant tout en assurant leur sécurité morale et physique tout au long du séjour.. Ces trois points sont les guides principaux pour nos activités, nos jeux et la vie quotidienne.*

*L'utilisation du "Nous" sous entends une réflexion personnelle (je) qui a été l'initiative d'une réflexion collective avec le reste de l'équipe pédagogique.*

Ce projet pédagogique a pour objet de :

- Détailler l'organisation physique et temporelle du séjour
- Présenter les axes pédagogiques et leur mise en œuvre
- Présenter l'organisation interne du séjour
- Détailler le rôle de l'équipe pédagogique et de l'équipe de direction.

*Dans ce projet pédagogique nous avons généralisé l'utilisation du masculin afin de parler de façon neutre du personnel qui compose l'ensemble de l'équipe, qu'ils soient masculins ou féminins.*

# 1. Présentation

## 1.1 Association

L'association Familles Rurale de la Ferté Beauharnais, et plus précisément l'accueil de loisirs, accueil des enfants de 3 à 12 ans sur les temps périscolaire et extrascolaire, c'est-à-dire tous les mercredis ainsi que les vacances scolaire (hors congés annuels).

Cette association est régie par la loi 1901 et comprends donc un bureau, présidée par Mme ROUBALLAY Coraline.

## 1.2 Équipe d'animation

L'accueil de loisirs, qui accueille en moyenne une 20aine d'enfants, comprends une équipe de 2 animateurs, pouvant évoluer en fonction des effectifs.

Il se compose à ce jour de 1 Directeur, Mr METZGER Tristan et d'une animatrice diplômée BAFA, Mathilde.

Ce sont ces mêmes personnes qui accueillent, animent et font vivre le centre.

## 1.3 Locaux et Secteur Géographique

Le centre de loisirs est situé sur la commune de la Ferté Beauharnais (41), dans les bâtiments de la mairie, et partageons ces locaux avec l'école de cette même commune.

L'accueil est situé à environ 4km de Neung-sur-Beuvron, et 15km de Lamotte-Beuvron.

Ces locaux sont composés de :

- une salle de vie (servant aussi de salle de repas)
- une cuisine
- des toilettes séparés (garçons / filles)
- une salle de sieste pour les plus petits
- une cour extérieure

L'équipe d'animation s'occupe de l'entretien de ces mêmes locaux, et veille à ce qu'ils soient bien entretenus.

## 2. Les objectifs pédagogiques

Axes pédagogiques	Objectifs opérationnels
<b>Autonomie</b>	Développer l'autonomie de l'enfant par la responsabilisation
	Apprendre à gérer seul ses effets personnels
	Réaliser en autonomie et en équipe des activités et jeux
<b>Développement durable</b>	Apprendre les gestes simples du tri des déchets
	Développer son sens de l'imagination pour réutiliser du matériel de seconde main.
	Diminuer autant que possible l'utilisation des objets à usage unique
<b>Capacités cognitive et moteur de l'enfant</b>	Permettre à l'enfant de pratiquer des activités physiques par le jeu
	En passant par les activités manuelles, permettre à l'enfant de tester ses capacités de petite motricité
	Favoriser l'accès aux livres et jeux de société pour développer les capacités cognitives de l'enfant et favoriser sa socialisation

Ces objectifs sont un fil conducteur pour chaque activité proposée.

Nous gardons à l'esprit que les enfants ont besoin d'interagir entre eux et d'avoir des temps de « liberté », où nous laissons les enfants jouer librement.

### 3. Journée Type

7h30	Ouverture du centre
	Accueil des premiers enfants
8h45	Fin de la garderie
	Jeux en autonomie
10h	Regroupement des enfants, rangement des jeux, début des activités, chants
12h	Rangement des activités, Mise de table, Début du repas
13h30	Fin de repas, débarrassage des tables par chaque enfant, nettoyage des tables par les plus grands.
	Début du temps calme / sieste pour les plus petits
14h30	Fin du temps calme, temps libre le temps que les plus petits se réveillent.
15h00	Début des activités de l'après-midi
16h15	Début du goûter
16h45	Fin du goûter, débarrassage
17h	Départ des premiers enfants
17h15	Début de la garderie du soir, jeux en autonomie pour les enfants restant
18h30	Fin de la garderie, fermeture du centre, ménage par l'équipe

Les journées type servent de guide à l'organisation de l'accueil, mais peuvent évoluer en fonction des besoins, sorties, etc, ....

## 4 Les temps forts de la journée

### 4.1 L'accueil

...est un moment clé de la journée car il permet de rassurer les parents comme les enfants et de les aider à la séparation. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver calmement, de s'installer à son rythme et de retrouver les copains. C'est un temps primordial pour les parents, permettant d'échanger avec l'équipe d'animation, de faire les transmissions des informations au besoin

### 4.2 Le repas

...est un des moments clé de la journée. Il se doit d'être convivial mais aussi source d'apprentissage des règles de vie en collectivité. De ce fait, les enfants participent à la mise de table, au débarrassage, et au nettoyage des tables. En été ou lors de grande fréquentation, deux groupes se mettent en place afin d'éviter d'être trop nombreux dans la salle.

### 4.3 Le temps calme

...doit favoriser le repos des 3/6 ans, Après le repas, les plus jeunes vont s'allonger dans la salle qui y est dédiée. Isolé du bruit et de la lumière. Tous les enfants de moins de 6 ans sont priés d'aller s'y reposer au calme où ils peuvent s'allonger et profiter du silence.

Pour les enfants de 5-6 ans qui se trouvent « trop grands » pour aller à la sieste, il est simplement demandé d'y rester une petite ½ heure, après quoi, ils peuvent retourner dans la salle principale s'ils ne se sont pas endormis entre temps...

Les plus grands peuvent également faire la sieste s'ils en font la demande et qu'il reste des lits disponibles. Pendant le temps calme, les plus grands restent dans la salle de vie, ils peuvent y écrire, lire, dessiner, jouer à des jeux de société, le tout dans le **calme**.

### 4.4 Le goûter

...est un autre temps important de la journée, c'est une pause dans l'après-midi qui permet de faire le lien entre les temps d'activité et les départs des enfants. C'est un moment d'échange et de partage entre tous, de plus, c'est un instant où peuvent émerger des projets, des activités ou encore établir le bilan de la journée.

### 4.5 Le départ

...des enfants à lieu à partir de 17h, tout comme l'accueil, c'est un moment d'accompagnement à la séparation avec le groupe et de retrouvaille avec les parents. Les animateurs ne doivent pas oublier de garder le sourire et d'être disponibles si les parents ont des questions et de transmettre les informations s'il y en a.

## 5. Les rôles des animateurs dans la journée

### 5.1 Les repas

Les animateurs (-trices), préparent les plats en amont du repas et mettent à chauffer les plats. Les animateurs (-trices), servent ensuite les plats aux enfants. Ils sont appelés par tables et viennent se faire servir au niveau de la desserte de la cuisine.

### 5.2 La sieste

Les enfants de moins de 6 ans et ceux qui le souhaitent sont accompagnés dans la salle de sieste où des lits les attendent. L'animateur invite les enfants à se reposer en racontant des histoires ou en diffusant de la musique propice au repos. **En aucun cas les enfants sont obligés de dormir.** En revanche, ils sont conviés à se reposer dans le calme afin de respecter ceux qui désirent dormir.

### 5.3 Les activités

Les animateurs proposent sur chaque temps d'activité des animations, qu'elles soient sportive, manuelle, ou autre, le tout en restant ludique. Il ne faut pas oublier que les enfants, sur les temps d'accueil, sont en dehors de l'école et que le centre de loisirs, comme son nom l'indique, doit rester du loisir. Il n'empêche, que des vertus éducatives au sein des activités sont toutefois bénéfiques au jeune publique.

### 5.4 Les « temps libres »

L'équipe d'animation reste vigilante sur les moments libres que les enfants affectionnent particulièrement. Durant ce temps, les animateur joue avec les enfants, surveille les jeux et régule les énergies. Laissent aux jeunes, le choix de leurs envies.

### 5.5 L'entretien

L'équipe, réalise le ménage, et veille à la bonne tenue des infrastructures. Le balayage, la serpillère, la vaisselle et le nettoyage des WC, sont les missions qui nous sont attribués. En ce qui concerne les espaces extérieurs, ce sont les employés de la commune qui veille à l'entretien de ceux-ci.



## 6. Rôle de la direction

La Direction du centre de loisirs de la ferté Beauharnais, est assuré par Tristan METZGER, diplômé BPJEPS.

La fonction du directeur repose sur ses compétences à :

- Définir et identifier ses valeurs éducatives dans le champ social, culturel et éducatif et être en accord avec le projet éducatif.
- Élaborer, conduire et évaluer le projet pédagogique en référence au projet éducatif.
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants et des animateurs.
- Prendre en compte les questions relatives à la santé des enfants.
- Animer, coordonner, évaluer le personnel d'animation et veiller au respect du projet pédagogique.
- Former, évaluer et faire progresser l'animateur par rapport à ses pratiques.
- Assurer le bon déroulement de la vie quotidienne.
- Se positionner par rapport à l'équipe d'animation et la manager.
- Faire le lien entre administratif, RH, cuisine, parents, enfants, membres du bureau de l'association, fédérations Familles Rurales, communauté de commune, équipe d'animation, CAF, DRJSCS...
- Gérer les aspects financiers (budgets activités et fournitures).
- Gérer la relation à l'organisateur : informer, rendre des comptes et faire des propositions.

L'équipe sera avant tout une équipe faite d'individualités unies

qui s'entraident tout au long du séjour de façon solidaire

pour faire vivre aux enfants des moments formidables !

## 7. Périodes d'accueil

### 7.1 Périscolaire

Le centre de loisirs accueille les enfants, en période scolaire, chaque mercredi. Nous proposons sur chaque période (entre 2 vacances) des thèmes.

Nous avons donc pu initier les enfants à la cuisine africaine, à l'Inde, aux insectes et aux petites bêtes.

Régulièrement, quand la météo le permet, nous sortons dans le village, principalement sur le chemin communal au milieu de la forêt, au parc de jeu (champs de foire) ou encore au stade.

Ces sorties permettent aux enfants de voir et découvrir de nouvelles choses.

### 7.2 Extrascolaire

Chaque période de vacances, le centre de loisirs de la ferté Beauharnais ouvre ses portes aux enfants du secteur.

Ils sont en moyenne une 20aine mais peuvent être accueillis jusqu'à 30 lors des vacances d'été. Nous proposons sur chaque vacances des thèmes que les enfants apprécie (certains thèmes ont été votés par le groupe)

De ce fait, les enfants ont pu aborder les petites bêtes, les fêtes d'halloween, ou encore l'hiver. Pour l'été 2023, les enfants vont voyager dans le temps, avec « des dinosaures jusqu'aux Cro-Magnon »

Cette année, par manque de moyens financiers, nous restreindront les sorties mais tenteront tant bien que possible, d'en organiser, pour le bonheur de tous.

## 8. Les besoins des enfants

Le public que le centre de loisirs accueille est un groupe d'environ 20 enfants, âgés de 3 à 12 ans. Partant du principe qu'un enfant de 3 ans n'a pas les mêmes besoins qu'un enfant de 12 ans, nous définirons leurs besoins sous trois tranches d'âge. Néanmoins il apparaît que ces enfants ont tous besoin d'un cadre fait de règles justes, compréhensibles et sécurisantes afin de s'épanouir. Il est également important pour l'enfant d'être acteur de son séjour, d'être libre de choisir les activités qu'il veut ou ne veut pas faire.

### 8.1 Besoins d'un enfant de 3 à 5 ans :

- Besoin de s'exprimer
- Besoin d'être respecté
- Besoins de repères : physique et temporelles
- Besoin d'être reconnu: sentir que sa contribution personnelle a de l'importance.
- Besoin d'appartenance: trouver sa place dans la famille, à l'école et dans la société.
- Besoin de communiquer: se sentir connecté aux autres.

### 8.2 Besoins d'un enfant de 6 à 9 ans :

- Se dépenser
- Utiliser l'espace
- Besoin de reconnaissance
- S'identifier à des personnes extérieures au cercle familial
- Partir à l'aventure
- Besoin de savoir et de comprendre Imiter l'adulte ou le "plus grand"
- Pouvoir réaliser des exploits
- Avoir des responsabilités
- Se confronter aux autres
- Pouvoir explorer, manipuler, tester
- Besoin de justice et d'équité

### 8.3 Besoins d'un enfant de 10 à 12 ans :

- Besoin d'exercer toutes ses capacités physiques, de se dépasser
- Rechercher l'indépendance dans un cadre sécurisant
- Être responsabilisé
- Se sentir utile, être valorisé Faire partie d'un groupe en tant qu'individu
- S'affirmer
- Pouvoir expérimenter la compétition
- S'identifier à des figures d'autorités
- Pouvoir réaliser des exploits à son échelle
- Mettre en pratique de nouvelles acquisitions
- Mettre en place des raisonnements critique
- Trouver un intérêt utilitaire à une activité

## 9. Les non-négociables

Les animateurs devront avoir un comportement irréprochable qui ne va pas à l'encontre de la législation française ainsi que des projets éducatifs et pédagogiques du séjour. Tout comportement qui irait à l'encontre de ces projets (irrespect de l'environnement, du matériel, mise en danger d'autrui...) fera l'objet d'une "remise au point".

De plus, un comportement anti-pédagogique, irrespectueux, insultant ou même violent vis-à-vis des enfants ou du personnel, fera l'objet d'une "remise au point" qui pourrait facilement se traduire par un renvoi.

Il est interdit de (pour les animateurs):

- Fumer en présence des enfants
- Utiliser ou détenir toutes drogues ou produits illicites
- Consommer ou détenir de l'alcool pendant les heures de travail
- Véhiculer des idées de haine, de violence, de racisme

## 10. Autres

L'association est susceptible d'organiser des séjours durant les vacances d'été ou de la Toussaint. Nous rédigerons ou adapterons ce projet pédagogique en fonction du séjour, de la destination, ...

## 11. A Toi...

### 11.1 À Toi, animateur ...

C'est une lourde responsabilité que de s'occuper d'un groupe d'enfants : être capable d'assurer la **sécurité physique, affective** et le **bien-être** des enfants à tout moment. Tu dois être responsable de toi-même et surtout des enfants qui te sont confiés, tu dois être conscient que ton travail ne se limite pas à la réalisation de bonnes activités. En effet, être animateur ne consiste pas seulement à être un accompagnateur dans une activité définie, c'est être faiseur d'aventures, de découvertes et d'imaginaire. En fait c'est tout ce que l'on rencontre dans les jeux... Ainsi, sachons, en tant qu'animateur, créer un univers magique et une ambiance agréable !

### 11.2 À Toi, animateur avec les enfants ...

Lors du séjour, tu seras responsable d'enfants. Ta tâche ne sera pas allégée que tu ais des plus petits ou des plus grands : chaque tranche d'âge à ses particularités.

Tu es une oreille attentive, un adulte de confiance vers lequel ils doivent toujours pouvoir se tourner. Tâche de les écouter, apprend à les connaître, chacun avec leurs particularités, offre leur l'opportunité de s'exprimer dans un cadre sécurisant ; c'est à nous d'exploiter au maximum ce qu'ils nous disent.

L'enfant s'intègre à son rythme à la vie de groupe et à la collectivité. Cependant le jeu doit être aussi sérieux chez les petits que chez les grands car peu importe leur âge il est tout aussi important pour chacun d'eux. Il convient donc de toujours le mener et le conclure avec sérieux, envie et rigueur ! Tu es là pour faire passer aux enfants les vacances qu'ils désirent et non les vacances que tu voudrais qu'ils passent. On leur impose trop souvent, au cours de l'année, une cadence qui ne correspond pas à leur âge, observe-les, écoute-les, et tentons de répondre au mieux à leurs besoins et à leurs envies.

### 11.3 À Toi, animateur au sein de l'équipe ...

Durant le séjour, tu seras amené à échanger et confronter tes idées auprès de tes collègues. Chacun devra prendre pleinement SA place tout en respectant celle des autres. Il te faudra être capable d'expliquer et de défendre tes idées mais aussi d'entendre celles des autres et de te remettre en question afin de fonctionner ensemble pour le bien de tous. Une bonne cohésion d'équipe est importante pour le bon déroulement du séjour car les décisions doivent toujours être prises en commun. Se laisser vivre, ne pas participer à la vie du groupe et de l'équipe est naturellement incompatible avec la fonction d'animateur.

Quand un problème se pose, il faut savoir en parler rapidement, de manière adaptée et à un moment opportun. Cependant, c'est la direction qui entérine la décision. Tristan est là pour t'aider et te conseiller, quelle que soit la situation à laquelle tu es confronté, alors n'hésite surtout pas !

**Ce projet pédagogique peut être amené à évoluer durant le séjour afin de s'adapter au mieux au groupe d'enfants accueilli**

**Toute représentation ou reproduction, même partielle faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droits « ... » est illicite.  
Il en est de même pour la traduction, l'adaptation, ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.  
*Article L-122-4 code de la propriété intellectuelle***